

D'un discours de haine directe et individuelle à une radicalité politique. La lettre de Patrick Jardin suite aux attentats du 13 novembre 2015

Nolwenn Lorenzi Bailly et Claudine Moïse

Université Paul Valéry Montpellier 3 Université Grenoble Alpes

Le procès des huit attentats du 13 novembre 2015 en France, notamment celui commis dans la salle de spectacle du Bataclan, s'ouvre en ce mois de septembre 2021. Ce procès nous replonge dans des événements tragiques qui avaient entraîné la mort de 131 personnes. Depuis ces attentats, de nombreuses prises de parole ont eu lieu, entre témoignages et prises de position virulentes. Au-delà des discours politiques, des individus, en particulier ceux victimes de ces événements, ont pris publiquement la parole en leur nom propre. En 2016, Antoine Leiris, journaliste, publie l'ouvrage *Vous n'aurez pas ma haine* faisant suite à l'assassinat de sa compagne, et mère de leur petit garçon, dans les attentats du Bataclan en 2015. La haine est mise de côté au profit d'une immense tristesse affichée et d'une indifférence marquée à l'égard des auteurs de l'attentat. Comme en écho à ce refus de haïr, Patrick Jardin, père d'une fille décédée elle aussi lors de ces mêmes attentats, opère un tout autre choix discursif. En 2019, il publie une lettre largement diffusée sur les réseaux sociaux, lettre dont le titre évocateur et provocateur ne laisse pas la place au doute : « Je ne leur pardonnerai jamais ». Au cœur de cette lettre, il n'est nullement question de dissimuler une quelconque haine, bien au contraire. Non seulement la haine directe (Lorenzi Bailly et Moïse 2021) est présente, mais elle est affirmée, revendiquée et légitimée. Après avoir montré linguistiquement en quoi cette lettre relève de la haine directe voire d'un discours « extrême » (excessive language), raciste et islamophobe, nous souhaitons mettre l'accent pour cette communication sur le lien entre discours de haine et discours radical. En quoi se distinguent-ils ? Tout discours radical devient-il politique, c'est-à-dire représentatif d'un discours collectif de revendication ? Est-ce plus facilement le cas quand il cherche une certaine légitimation ? La radicalité n'est-elle pas non plus à définir en fonction de ses sources énonciatives (Dorlin 2017) ? Il sera alors nécessaire pour définir cette radicalité discursive de mesurer le rôle des figures de discours en lien avec leur ancrage idéologique et les discours en circulation qui leur font écho.

Dorlin, E., 2017, *Se défendre. Une philosophie de la violence*, Paris, La découverte. Leiris, A., 2016, *Vous n'aurez pas ma haine*, Paris, Fayard. Lorenzi Bailly N. et Moïse C., 2021, « Introduction », in Lorenzi N. et Moïse C. (éd.), *La haine en discours*, Bordeaux, Le bord de l'eau, p. 5-14.